## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 27.05.14 003112 CM

Le Ministre

Monsieur le Sénateur,

Vous avez appelé mon attention sur la situation de la communauté arménienne dans la région de Kassab dans le nord-ouest de la Syrie et je vous en remercie.

La situation régionale est en effet préoccupante. La France est sensible au sort des personnes qui ont été contraintes de quitter leur ville sous le feu des combats. Elle condamne toutes les violations du droit international humanitaire et des droits de l'Homme en Syrie et appelle les parties au conflit, et en premier lieu le régime, à veiller à la protection des civils.

Les droits des personnes appartenant à des minorités, quelle que soit leur origine ethnique ou leur religion, doivent être respectés. Nous le faisons valoir à la Coalition nationale syrienne, qui a pris de longue date des engagements en ce sens et s'est mobilisée dès le début de l'offensive dans la région de Kassab pour que les lieux de culte arméniens soient protégés.

Il importe d'opérer une distinction claire entre l'opposition modérée, que nous soutenons, et les groupes terroristes, dont nous condamnons les exactions et contre lesquels nous nous mobilisons. La France a ainsi été à l'initiative de l'inscription du Front Al-Nosra sur la liste de sanctions des Nations unies contre Al-Qaïda, en mai 2013.

La France continue de se mobiliser en faveur de la population syrienne et de la situation des Arméniens en particulier. Malgré le manque d'informations disponibles, soyez assuré que la France continue de suivre l'évolution de la situation à Kassab avec la plus grande vigilance et restera attentive au sort des Arméniens de Syrie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

b

Laurent FABIUS

Monsieur Philippe KALTENBACH Sénateur des Hauts-de-Seine Sénat 15 rue de Vaugirard 75291 PARIS Cedex 06